

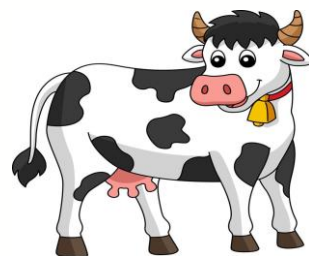


Parc
Animalier
Ginasservis

SÉJOUR ÉTÉ 2025

PARC ANIMALIER GINASSERVIS

16 PLACES (FUTUR CP / FUTUR CE1)



DETAILS DU SEJOUR

Public accueilli :

16 enfants (Futur CP / Futur CE1)

Dates : *Mardi 22 Juillet / Vendredi 25 Juillet.*

Lieu d'hébergement :

L'hôtel Le Bastier, situé à Ginasservis, à deux pas du parc animalier, offre un cadre verdoyant, sécurisé et apaisant. Les enfants profiteront de chambres spacieuses, décorées sur des thèmes animaliers (tigre, zèbre, léopard...), idéales pour stimuler leur imagination. Chaque chambre est équipée d'une salle de bain privative et de la climatisation. L'hôtel propose également une cuisine savoureuse, préparée sur place à partir de produits locaux, pour des repas à la fois équilibrés et gourmands.

ACTIVITES ET ENCADREMENT

Activités:

- Jeux aquatiques
- trampoline géant
- parc aux dinosaures
- activité petit soigneur

Le plus de ce séjour :

Niché dans un écrin de verdure de 14 hectares au pied du Verdon, le parc animalier de Ginasservis est un lieu paisible et pédagogique, dédié à la protection des animaux domestiques. Depuis 2018, Stéphane, le propriétaire du parc, passionné par la cause animale, recueille des animaux maltraités ou abandonnés et leur offre une seconde vie dans un environnement serein. Cirques, laboratoires, particuliers ou refuges : tous contribuent à agrandir cette grande famille.

Encadrement:

L'encadrement sera assuré par une équipe composée de :
RUIZ Cloé Directrice, NASO MAX animateur titulaires du BAC PRO animation,
AUBERT Camille animatrice titulaire du BAFA. .

TARIFS

Le tarif des séjours comprend : l'encadrement 24h/24h, le transport depuis Peynier, la pension complète, les activités spécifiques, le matériel fourni, le matériel pédagogique et pharmaceutique de premier secours et l'assurance.

IMPORTANT: La Mairie de Peynier participe à hauteur de 50% du prix du séjour pour les enfants de la commune dans le cadre de son partenariat avec la CAF au titre du Convention Territoriale Globale .

Le tarif indiqué ne tient pas compte de cette participation.

Quotient familial	TARIF
< 380€	350 €
381€<QF<1369€	400 €
>1370€	460€

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à retirer au bureau IFAC ou sur le site internet

Afin de gagner en efficacité, merci de vous munir de :

- Une fiche sanitaire de renseignements par enfant, précisant votre régime d'affiliation ainsi que votre numéro CAF (*fiche téléchargeable sur notre site internet*).
- La copie des pages de vaccinations du carnet de santé. Les allergies ou spécificités médicales doivent nous être signalées à l'inscription.
- La (les) copie(s) du (des) dernier(s) avis d'imposition des 2 parents.
- Une copie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'année en cours faisant apparaître le nom de l'enfant.
- L'autorisation parentale complétée.
- Un règlement comportant une charte citoyenne de bonne conduite ratifié par le jeune.
- Le règlement intégral (chèque bancaire, ANCV CESU ou espèces)

DÉPÔT DES INSCRIPTIONS

DU 12 MAI 2025 AU 15 JUIN

Au bureau IFAC ou par mail: contact.peynier@utse.ifac.asso.fr

(Place du château / Passage Thomassin)

Aucune inscription ne se fera sur le portail famille

Seules les inscriptions avec un dossier complet accompagné du règlement seront effectives et prises en compte.

Le certificat médical et le test d'aisance aquatique pourront être fournis ultérieurement, dans un délai précisé au moment de l'inscription.





Centre d'animations de Peynier

Place du château / Passage Thomassin

Tel/Fax : 06.58.35.06.74

E-mail : contact.peynier@utse.ifac.asso.fr

www.ifac.asso.fr/peynier

